

A.S.A DE L'ETANG DES FAURES  
Mairie  
24320 GOUT ROSSIGNOL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 8 mars 2022 à 14h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	8
Représentés	1
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de l'Étang des Faures s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr TRUFFAUX Nicolas

ARMANDIE Christiane est élue secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2022\_S\_1**

**Objet :** Approbation du compte administratif du Président

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mme ARMANDIE Christiane après s'être fait présenter :

- \* le Budget Primitif,
- \* le détail des mandats délivrés,
- \* les bordereaux de titres de recette,
- \* le Compte Administratif.

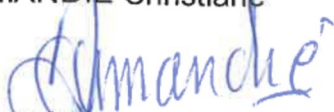
Considérant que Mr Nicolas TRUFFAUX ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice écoulé, les finances de l'Association, en provisionnant le recouvrement de toutes les créances et en n'ordonnant que les dépenses justifiées,

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 8 Voix contre : 0] décide :


D'APPROUVER l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et DECLARE toutes les opérations de l'exercice définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
ARMANDIE Christiane



Le Président,  
TRUFFAUX Nicolas



ASA de l'Étang des Faures  
Mairie  
24320 GOUTS ROSSIGNOL

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'enregistrement le ..... et de l'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DE L'ETANG DES FAURES  
Mairie  
24320 GOUT ROSSIGNOL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 8 mars 2022 à 14h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	8
Représentés	1
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de l'Étang des Faures s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr TRUFFAUX Nicolas

ARMANDIE Christiane est élue secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2022\_S\_2**

**Objet :** Affectation du résultat de l'exercice

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de TRUFFAUX Nicolas, Président, après avoir examiné le Compte Administratif 2021 et avoir constaté:

- le résultat de fonctionnement à affecter:
  - \* résultat de l'exercice: 19 705.14 €
  - \* résultat antérieur: 587 744.55 €
  - \* TOTAL A AFFECTER : 607 449.69 €

- le besoin de financement de la section d'investissement:
  - \* solde d'exécution cumulé : - 0 €
  - \* solde des restes à réaliser : 0 €
  - \* Total du BESOIN DE FINANCEMENT: 0 €

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 9 Voix contre : 0], décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

- \* couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 0 €
- \* affectation complémentaire en "réserves" : .....€
- \* reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2022 : 607 449.69€

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
ARMANDIE Christiane



Le Président,  
TRUFFAUX Nicolas



ASA de l'Étang des Faures  
Mairie  
24320 GOUTS ROSSIGNOL

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DE L'ETANG DES FAURES  
Mairie  
24320 GOUT ROSSIGNOL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 8 mars 2022 à 14h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	8
Représentés	1
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de l'Étang des Faures s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr TRUFFAUX Nicolas

ARMANDIE Christiane est élue secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2022\_S\_3**

**Objet :** Approbation du compte de gestion du receveur

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr Nicolas TRUFFAUX, Président, après s'être fait présenter le compte de gestion du Receveur,

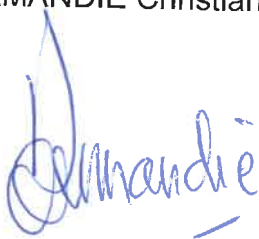
CONSTATE que les écritures et résultats de l'exercice comptable sont conformes aux émissions de mandats et de titres de recettes effectués par l'ASA au cours du même exercice.

CONSTATE que les résultats sont identiques à ceux du Compte Administratif.

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 Voix pour : 9 Voix contre:0], décide de donner "quitus" de sa gestion pour l'exercice 2021 au Receveur de l'Association.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
ARMANDIE Christiane



Le Président,  
TRUFFAUX Nicolas



ASA de l'Étang des Faures  
Mairie  
24320 GOUTS ROSSIGNOL

A.S.A DE L'ETANG DES FAURES  
Mairie  
24320 GOUT ROSSIGNOL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 8 mars 2022 à 14h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	8
Représentés	1
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de l'Étang des Faures s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr TRUFFAUX Nicolas

ARMANDIE Christiane est élue secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2022\_S\_4**

**Objet : Vote du Budget Primitif 2022**

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr TRUFFAUX Nicolas, Président, se fait présenter le projet de Budget primitif 2022, Le président demande aux membres du syndicat de bien vouloir se prononcer chapitre par chapitre sur ce budget prévisionnel. Considérant que ce budget est à l'équilibre et que l'ensemble des dépenses et recettes est justifié,

Le Syndicat après avoir en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 9 Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER le budget primitif 2022

D'AUTORISER le président, en tant que de besoin, à effectuer à l'intérieur de chaque chapitre les virements de crédit qui s'avèreraient nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
ARMANDIE Christiane



Le Président,  
TRUFFAUX Nicolas

**ASA de l'Étang des Faures**  
Mairie  
24320 GOUTS ROSSIGNOL



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DE L'ETANG DES FAURES  
Mairie  
24320 GOUT ROSSIGNOL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 8 mars 2022 à 14h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	8
Représentés	1
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de l'Étang des Faures s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr TRUFFAUX Nicolas

ARMANDIE Christiane est élue secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2022\_S\_5**

**Objet :** Approbation du contrat de service avec l'ADHA24

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr TRUFFAUX Nicolas Président, se fait présenter le projet contrat de service proposé par l'Association Départementale d'hydraulique Agricole (ADHA24) avec les différentes missions conventionnées et les bases tarifaires 2022.

Considérant que l'ASA ne dispose pas des ressources internes pour réaliser ces missions essentielles au fonctionnement de la structure.

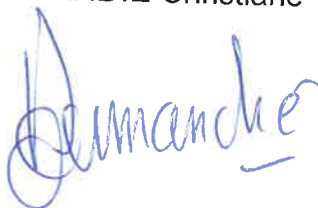
Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 9 Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER le contrat de service proposé par l'ADHA24

De DONNER pouvoir au président de signer les documents se rapportant à l'adhésion à l'ADHA24 et au contrat de service 2022.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
ARMANDIE Christiane



Le Président,  
TRUFFAUX Nicolas



ASA de l'Étang des Faures  
Mairie  
24320 GOUTS ROSSIGNOL

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DE L'ETANG DES FAURES  
Mairie  
24320 GOUT ROSSIGNOL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 8 mars 2022 à 14h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	8
Représentés	1
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de l'Étang des Faures s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr TRUFFAUX Nicolas

ARMANDIE Christiane est élue secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2022\_S\_6**

**Objet :** Approbation de la tarification 2022

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr Nicolas TRUFFAUX Président, se fait présenter le dossier de gestion de l'année 2021 avec l'analyse des coûts de revient des charges fixes et des charges variables de fonctionnement.

Après analyse de ces éléments il est proposé de retenir la tarification suivante pour l'année 2022 :

- charges fixes: 100,00 €HT / souscription appel en novembre
- consommation: 0,105 € HT / m<sup>3</sup> appel en novembre

Tout en conservant application de l'article 3.3 du règlement intérieur qui stipule :

« Pour les adhérents desservis par le réseau l'Etang des Faures, l'ASA affecte un volume utilisable (quota) par souscription et par quinzaine. Ce quota peut être amené à évoluer d'une quinzaine à l'autre en fonction de la ressource disponible.

Au-delà de ce quota, le prix du m<sup>3</sup> d'eau sera majoré de la façon suivante :

- pour les dépassements inférieurs ou égaux à 150 m<sup>3</sup>/ha souscrits, le prix du m<sup>3</sup> sera multiplié par 3
- pour tous dépassements supérieurs à 150 m<sup>3</sup>/ha souscrits ; le prix du m<sup>3</sup> sera multiplié par 5

Pour les adhérents desservis par le réseau Mas Morte, le volume utilisable est limité par le débit souscrit et la disponibilité de la ressource. »

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 9 Voix contre : 0], décide :

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DE L'ETANG DES FAURES  
Mairie  
24320 GOUT ROSSIGNOL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 8 mars 2022 à 14h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	8
Représentés	1
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de l'Étang des Faures s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr TRUFFAUX Nicolas

ARMANDIE Christiane est élue secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2022\_S\_7**

**Objet :** Approbation de la liste des souscriptions

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr TRUFFAUX Nicolas Président, se fait présenter la liste des souscriptions permettant d'établir le Rôle annuel, ainsi que les demandes de modifications reçues.

Monsieur NICOLINI informe le syndicat qu'il faut maintenant facturer à l'EARL MAJIS à la place de Mme VANCAYSEELE Marjan ainsi qu'à la place de Monsieur NICOLINI Yonnel.

Monsieur JEAN LOUIS PERRIER a vendu sa propriété à Monsieur ARMANDIE Romain – 375 route de la laiterie 24320 CHERVAL

Monsieur JARRENTON n'est plus le locataire de Monsieur HAUTHIER depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

USAGER		PROPRIETAIRE		SOUSCRIPTION
COMIN	Fabrice	COMIN	Roger	10
COMIN	Fabrice	PALFRAY de JAURIAS	Patrice	5
DUCOUP	Guillaume	DUCOUP	Charles	6
EARL	Pierre levée	COMIN	David	19
ARMANDIE	Romain	ARMANDIE	Romain	10
EARL	Chez Billac	PRUNIER	Jean Pierre	15
EARL	Chez Bouquet	COMIN	Arnaud et Francois	16
EARL	La Blanchie	Charpentier	David	24
ESCLAVARD	Bertrand	ESCLAVARD	Bertrand	8
GAEC	Bourliout ASSERE	BOURLIOUT	Nicolas	23
GFA	De Beaulieu	GFA	De Beaulieu	16
HAUTHIER	André	HAUTHIER	André	5

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DE L'ETANG DES FAURES  
Mairie  
24320 GOUT ROSSIGNOL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 8 mars 2022 à 14h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	8
Représentés	1
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de l'Étang des Faures s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr TRUFFAUX Nicolas

ARMANDIE Christiane est élue secrétaire de séance.

**INFROMATION N° 2022\_S\_8**

**Objet :** Questions diverses

Monsieur le président informe les membres du Syndicat qu'un devis a été réalisé par l'ADHA24 pour la réalisation du test des compteurs de prélèvement afin d'être en conformité avec la réglementation en vigueur. Ce devis s'élève à 600 € HT.

Monsieur le président demande à Mme DUSSAUD que le fontainier vienne tester le compteur de Monsieur BEKIER, afin de vérifier le débit et la pression disponible.

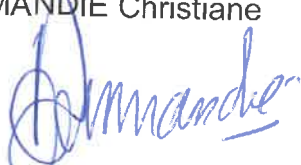
Monsieur NICOLINI informe les membres du Syndicat qu'il remettra l'ASA au tribunal si on lui appelle les charges fixes. Monsieur NICOLINI ne comprend pas pourquoi l'ASA lui a des quotas sur 26 ha alors que sa propriété fait 37 ha. Les membres du syndicat lui expliquent qu'il y a une différence entre les surfaces irrigables, donc celles inscrites dans le plan périmétral annexé aux statuts de l'ASA et la base de répartition des dépenses qui définit un volume et un débit. Sans compromis trouvé, la discussion en reste là.

Une fuite est signalée dans la parcelle en face de chez Monsieur DUCOUP. Elle sera réparée une fois la récolte passée.

Il est noté que Monsieur ERIC RENAUDEAU et Monsieur CHARPENTIER David réaliseront une session pour l'habilitation électrique.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
ARMANDIE Christiane



Le Président,  
TRUFFAUX Nicolas

*Truffaux Nicolas*  
ASA de l'Étang des Faures  
Mairie

24320 GOUTS ROSSIGNOL

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DE L'ETANG DES FAURES  
Mairie  
24320 GOUT ROSSIGNOL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 8 mars 2022 à 14h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	8
Représentés	1
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de l'Étang des Faures s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr TRUFFAUX Nicolas

ARMANDIE Christiane est élue secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2022\_S\_9**

**Objet :** modification Règlement de service

Monsieur le président propose, pour faire face aux, impayés toujours plus nombreux de modifier le règlement de service, notamment l'article 7.1 – paiement et sanction et d'intégrer la mention suivante (surligné en jaune ci-dessous):

**7.2 - Paiement - Sanctions**

Chaque adhérent est tenu de payer, avant leur terme, les appels de redevance auprès de la Perception chargée de les collecter.

Le non-paiement dans les délais et à défaut de proposition d'un échéancier auprès de la Perception, expose l'adhérent aux procédures légales de recouvrement (commandement, saisie).

Afin de limiter les retards de paiement, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, tout adhérent qui aura un retard de paiement de plus d'un an, pourra voir son débit baisser à 5 m<sup>3</sup>/h sur décision du Syndicat.

La procédure mise en place sera la suivante :

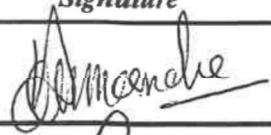
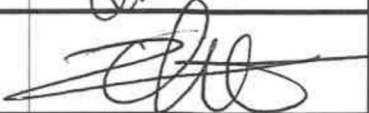





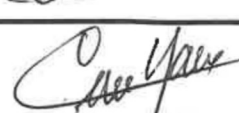
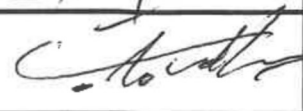
- Délai d'un mois, donné à l'intéressé, à compter de la lettre de relance envoyée par la trésorerie, pour régulariser sa dette et/ou proposer un échéancier qui devra être validé par la perception.
- À compter d'un mois et un jour, sans règlement de la dette, une personne mandatée par le syndicat mettra un limiteur de débit de 5 m<sup>3</sup>/h à la prise ou aux prises d'irrigation utilisées par l'intéressé.

Cette procédure sera suivie par le président et son conseil Syndical.

L'adhérent reste toutefois, pendant toute la durée de cette sanction, redevable de ses souscriptions telle que stipulé dans la base de répartition des dépenses validée chaque année en Syndicat. Aucune exonération de charges fixes ne pourra être demandée par l'intéressé au motif que son débit ait été diminué.

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

**ASA de l'Etang des Faures****Mairie de Gouts Rossignol 24320 GOUTS ROSSIGNOL****Liste d'émargement du syndicat****Date : 06.03.2022.....**

<b>Nom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Pouvoir</b>	<b>Signature</b>
<b>MME ARMANDIE Christiane</b> Les Ecuys 24320 CHERVAL	Membre		
<b>MR CHARPENTIER David</b> La Blanchie 24320 CHERVAL	Membre		
<b>MR COMIN DAVID</b> Pierre levée 24320 VERTEILLAC	Membre		
<b>MR DEROULEDE Francis</b> Pouzet 24320 GOUTS-ROSSIGNOL	Membre	P/O	
<b>MR LUCAS JACQUES</b> Eygonias 24320 GOUTS-ROSSIGNOL	Membre		
<b>MR NICOLINI YONNEL</b> Larrat 24320 GOUTS-ROSSIGNOL	Membre		
<b>MR PRUNIER Jean-Pierre</b> Chez Billac 24320 CHERVAL	Membre		
<b>MR TRUFFAUX NICOLAS</b> le recours 24320 CHERVAL	Président		
<b>MR VEDOVOTTO Thierry</b> Hameau Grenouillet 24320 GOUTS-ROSSIGNOL	Vice Président		

**POUVOIR**

Je soussigné LUCAS JACQUES, Syndic de L'ASA de l'Etang des Faures, donne pouvoir à M. Lucas Arnaud de me représenter à la réunion de Syndicat le Mardi 08 Mars 2022, à 14h30 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à Gout Rossignol, le 8/03/2022  
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

"Bon pour pouvoir"


**POUVOIR**

Je soussigné DEROULEDE Francis, Syndic de L'ASA de l'Etang des Faures, donne pouvoir à M. Nicolas Truffaux de me représenter à la réunion de Syndicat le Mardi 08 Mars 2022, à 14h30 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à Pouzet, le 26 Février 2022  
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir


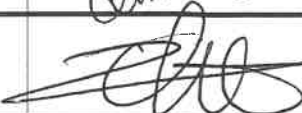





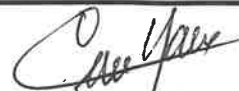



ASA de l'Etang des Faures

Mairie de Goûts Rossignol 24320 GOUTS ROSSIGNOL

Liste d'émargement du syndicat

Date : 06.03.2022.....

Nom	Fonction	Pouvoir	Signature
MME ARMANDIE Christiane Les Ecuysers 24320 CHERVAL	Membre		
MR CHARPENTIER David La Blanchie 24320 CHERVAL	Membre		
MR COMIN DAVID Pierre levée 24320 VERTELLAC	Membre		
MR DEROULEDE Francis Pouzet 24320 GOUTS-ROSSIGNOL	Membre	P/O	
MR LUCAS JACQUES Eygonias 24320 GOUTS-ROSSIGNOL	Membre		
MR NICOLINI YONNEL Larrat 24320 GOUTS-ROSSIGNOL	Membre		
MR PRUNIER Jean-Pierre Chez Billac 24320 CHERVAL	Membre		
MR TRUFFAUX NICOLAS le recours 24320 CHERVAL	Président		
MR VEDOVOTTO Thierry Hameau Grenouillet 24320 GOUTS-ROSSIGNOL	Vice Président		

POUVOIR

Je soussigné LUCAS JACQUES, Syndic de L'ASA de l'Etang des Faures, donne pouvoir à M. Lucas Arnaud de me représenter à la réunion de Syndicat le Mardi 08 Mars 2022, à 14h30 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à GOUTS ROSSIGNOL, le 8/03/2022  
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

"Bon pour pouvoir"


POUVOIR

Je soussigné DEROULEDE Francis, Syndic de L'ASA de l'Etang des Faures, donne pouvoir à M. Nicolas Truffaux de me représenter à la réunion de Syndicat le Mardi 08 Mars 2022, à 14h30 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à Pouzet, le 26 Février 2022  
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour Pouvoir


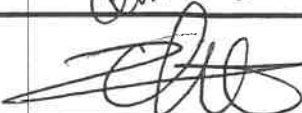





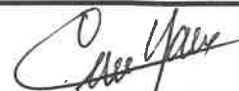
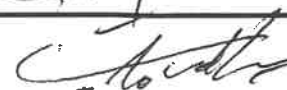


ASA de l'Etang des Faures

Mairie de Goûts Rossignol 24320 GOUTS ROSSIGNOL

Liste d'émargement du syndicat

Date : 06.03.2022.....

Nom	Fonction	Pouvoir	Signature
MME ARMANDIE Christiane Les Ecuys 24320 CHERVAL	Membre		
MR CHARPENTIER David La Blanchie 24320 CHERVAL	Membre		
MR COMIN DAVID Pierre levée 24320 VERTEILLAC	Membre		
MR DEROULEDE Francis Pouzet 24320 GOUTS-ROSSIGNOL	Membre	P/O	
MR LUCAS JACQUES Eygonias 24320 GOUTS-ROSSIGNOL	Membre		
MR NICOLINI YONNEL Larrat 24320 GOUTS-ROSSIGNOL	Membre		
MR PRUNIER Jean-Pierre Chez Billac 24320 CHERVAL	Membre		
MR TRUFFAUX NICOLAS le recours 24320 CHERVAL	Président		
MR VEDOVOTTO Thierry Hameau Grenouillet 24320 GOUTS-ROSSIGNOL	Vice Président		

POUVOIR

Je soussigné LUCAS JACQUES, Syndic de L'ASA de l'Etang des Faures, donne pouvoir à M. Lucas Arnaud de me représenter à la réunion de Syndicat le Mardi 08 Mars 2022, à 14h30 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à GOUTS ROSSIGNOL, le 8/03/2022  
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

"Bon pour pouvoir"


POUVOIR

Je soussigné DEROULEDE Francis, Syndic de L'ASA de l'Etang des Faures, donne pouvoir à M. Nicolas Truffaux de me représenter à la réunion de Syndicat le Mardi 08 Mars 2022, à 14h30 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à Pouzet, le 26 Février 2022  
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour Pouvoir



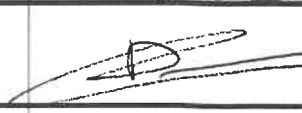





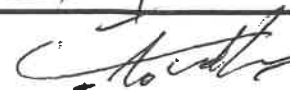


ASA de l'Etang des Faures

Mairie de Goûts Rossignol 24320 GOUTS ROSSIGNOL

Liste d'émargement du syndicat

Date : ..06..1.03..1.2022.....

Nom	Fonction	Pouvoir	Signature
MME ARMANDIE Christiane Les Ecuyers 24320 CHERVAL	Membre		
MR CHARPENTIER David La Blanchie 24320 CHERVAL	Membre		
MR COMIN DAVID Pierre levée 24320 VERTEILLAC	Membre		
MR DEROULEDE Francis Pouzet 24320 GOUTS-ROSSIGNOL	Membre	P/O	
MR LUCAS JACQUES Eygonias 24320 GOUTS-ROSSIGNOL	Membre		
MR NICOLINI YONNEL Larrat 24320 GOUTS-ROSSIGNOL	Membre		
MR PRUNIER Jean-Pierre Chez Billac 24320 CHERVAL	Membre		
MR TRUFFAUX NICOLAS le recours 24320 CHERVAL	Président		
MR VEDOVOTTO Thierry Hameau Grenouillet 24320 GOUTS-ROSSIGNOL	Vice Président		

POUVOIR

Je soussigné LUCAS JACQUES, Syndic de L'ASA de l'Etang des Faures, donne pouvoir à M. Lucas Arnaud de me représenter à la réunion de Syndicat le Mardi 08 Mars 2022, à 14h30 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à GOUTS ROSSIGNOL, le 8/03/2022  
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

"Bon pour pouvoir"


POUVOIR

Je soussigné DEROULEDE Francis, Syndic de L'ASA de l'Etang des Faures, donne pouvoir à M. Nicolas Truffaux de me représenter à la réunion de Syndicat le Mardi 08 Mars 2022, à 14h30 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à Pouzet, le 26 Février 2022  
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir







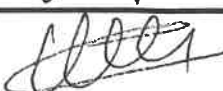
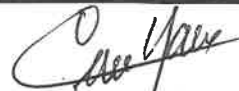



ASA de l'Etang des Faures

Mairie de Goûts Rossignol 24320 GOUTS ROSSIGNOL

Liste d'émargement du syndicat

Date : 06.03.2022.....

Nom	Fonction	Pouvoir	Signature
MME ARMANDIE Christiane Les Ecuys 24320 CHERVAL	Membre		
MR CHARPENTIER David La Blanchie 24320 CHERVAL	Membre		
MR COMIN DAVID Pierre levée 24320 VERTEILLAC	Membre		
MR DEROULEDE Francis Pouzet 24320 GOUTS-ROSSIGNOL	Membre	P/O	
MR LUCAS JACQUES Eygonias 24320 GOUTS-ROSSIGNOL	Membre		
MR NICOLINI YONNEL Larrat 24320 GOUTS-ROSSIGNOL	Membre		
MR PRUNIER Jean-Pierre Chez Billac 24320 CHERVAL	Membre		
MR TRUFFAUX NICOLAS le recours 24320 CHERVAL	Président		
MR VEDOVOTTO Thierry Hameau Grenouillet 24320 GOUTS-ROSSIGNOL	Vice Président		

POUVOIR

Je soussigné LUCAS JACQUES, Syndic de L'ASA de l'Etang des Faures, donne pouvoir à M. Lucas Arnaud de me représenter à la réunion de Syndicat le Mardi 08 Mars 2022, à 14h30 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à GOUTS ROSSIGNOL, le 8/03/2022  
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

"Bon pour pouvoir"


POUVOIR

Je soussigné DEROULEDE Francis, Syndic de L'ASA de l'Etang des Faures, donne pouvoir à M. Nicolas Truffaux de me représenter à la réunion de Syndicat le Mardi 08 Mars 2022, à 14h30 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à Pouzet, le 26 Février 2022  
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour Pouvoir



A.S.A DE L'ETANG DES FAURES  
Mairie  
24320 GOUT ROSSIGNOL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 8 mars 2022 à 14h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	8
Représentés	1
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de l'Étang des Faures s'est réuni  
au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr  
TRUFFAUX Nicolas

ARMANDIE Christiane est élue secrétaire de séance.

D'APPROUVER cette tarification pour l'année 2022

D'INFORMER les adhérents de l'ASA de cette tarification.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
ARMANDIE Christiane



Le Président,  
TRUFFAUX Nicolas



ASA de l'Étang des Faures  
Mairie  
24320 GOUTS ROSSIGNOL

A.S.A DE L'ETANG DES FAURES  
Mairie  
24320 GOUT ROSSIGNOL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 8 mars 2022 à 14h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	8
Représentés	1
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de l'Étang des Faures s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr TRUFFAUX Nicolas

ARMANDIE Christiane est élue secrétaire de séance.

LUCAS	Arnaud	ZAGO	Jean Claude	12
LUCAS	Jacques	LUCAS	Jacques	35
NICOLINI	Pamela	NICOLINI	Pamela	12
NICOLINI	Yonnel	NICOLINI	Yonnel	26
RENAUDEAU	Annie	Succession	le cacher de Bonneville	23
SCEA	DES POUYADES	TRUFFAUX	Madeleine et Nicolas	35
SCEA	DES POUYADES	TRUFFAUX	Nicolas	16
SCEA	DES POUYADES	TRUFFAUX	Madeleine	14
SCEA	CROIX PIERRE	ARMANDIE	Christiane	18
SCEA	MONTAURAND	EMERY	Patrice	0
SCEA	MONTAURAND	SCEA	MONTAURAND	35
SCEA	POUZET	GFA	de SOULET	20
VANCAYSEELE	MARJAN	BEKIER	Alfred	8
VEDOVOTTO	Thierry	VEDOVOTTO	Thierry	15

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 9 Voix contre : 0], décide d'approuver la liste des souscriptions ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
ARMANDIE Christiane



Le Président,  
TRUFFAUX Nicolas



ASA de l'Étang des Faures  
Mairie  
24320 GOUTS ROSSIGNOL


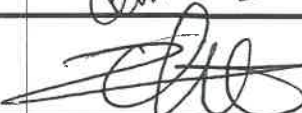







Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

ASA de l'Etang des Faures

Mairie de Goûts Rossignol 24320 GOUTS ROSSIGNOL

Liste d'émargement du syndicat

Date : 06.03.2022.....

Nom	Fonction	Pouvoir	Signature
MME ARMANDIE Christiane Les Ecuysers 24320 CHERVAL	Membre		
MR CHARPENTIER David La Blanchie 24320 CHERVAL	Membre		
MR COMIN DAVID Pierre levée 24320 VERTEILLAC	Membre		
MR DEROULEDE Francis Pouzet 24320 GOUTS-ROSSIGNOL	Membre	P/O	
MR LUCAS JACQUES Eygonias 24320 GOUTS-ROSSIGNOL	Membre		
MR NICOLINI YONNEL Larrat 24320 GOUTS-ROSSIGNOL	Membre		
MR PRUNIER Jean-Pierre Chez Billac 24320 CHERVAL	Membre		
MR TRUFFAUX NICOLAS le recours 24320 CHERVAL	Président		
MR VEDOVOTTO Thierry Hameau Grenouillet 24320 GOUTS-ROSSIGNOL	Vice Président		

POUVOIR

Je soussigné LUCAS JACQUES, Syndic de L'ASA de l'Etang des Faures, donne pouvoir à M. Lucas Arnaud de me représenter à la réunion de Syndicat le Mardi 08 Mars 2022, à 14h30 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à GOUTS ROSSIGNOL, le 8/03/2022  
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

"Bon pour pouvoir"


POUVOIR

Je soussigné DEROULEDE Francis, Syndic de L'ASA de l'Etang des Faures, donne pouvoir à M. Nicolas Truffaux de me représenter à la réunion de Syndicat le Mardi 08 Mars 2022, à 14h30 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à Pouzet, le 26 Février 2022  
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour Pouvoir



A.S.A DE L'ETANG DES FAURES  
Mairie  
24320 GOUT ROSSIGNOL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 8 mars 2022 à 14h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	8
Représentés	1
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de l'Étang des Faures s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr TRUFFAUX Nicolas

ARMANDIE Christiane est élue secrétaire de séance.

Pour exemple :

Au 1<sup>er</sup> avril 2022, l'adhérent devra être à jour au minimum de de tous ses appels jusqu'à l'appel de facturation charge fixe 2021 pour ne pas s'exposer aux sanctions décrites ci-dessus

Au 1<sup>er</sup> juillet 2022, l'adhérent devra être à jour au minimum de de tous ses appels jusqu'à l'appel de facturation des volumes 2021 inclus, pour ne pas s'exposer aux sanctions décrites ci-dessus.

Etc.


Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 Voix pour : 9 Voix contre:0], décide l'intégration de cette mention dans le règlement de service.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
ARMANDIE Christiane



Le Président,  
TRUFFAUX Nicolas










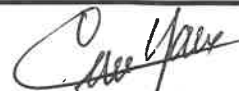

**ASA de l'Étang des Faures**  
Mairie  
24320 GOUTS ROSSIGNOL

ASA de l'Etang des Faures

Mairie de Goûts Rossignol 24320 GOUTS ROSSIGNOL

Liste d'émargement du syndicat

Date : 06.03.2022.....

Nom	Fonction	Pouvoir	Signature
MME ARMANDIE Christiane Les Ecuys 24320 CHERVAL	Membre		
MR CHARPENTIER David La Blanchie 24320 CHERVAL	Membre		
MR COMIN DAVID Pierre levée 24320 VERTEILLAC	Membre		
MR DEROULEDE Francis Pouzet 24320 GOUTS-ROSSIGNOL	Membre	P/O	
MR LUCAS JACQUES Eygonias 24320 GOUTS-ROSSIGNOL	Membre		
MR NICOLINI YONNEL Larrat 24320 GOUTS-ROSSIGNOL	Membre		
MR PRUNIER Jean-Pierre Chez Billac 24320 CHERVAL	Membre		
MR TRUFFAUX NICOLAS le recours 24320 CHERVAL	Président		
MR VEDOVOTTO Thierry Hameau Grenouillet 24320 GOUTS-ROSSIGNOL	Vice Président		

POUVOIR

Je soussigné LUCAS JACQUES, Syndic de L'ASA de l'Etang des Faures, donne pouvoir à M. Lucas Arnaud de me représenter à la réunion de Syndicat le Mardi 08 Mars 2022, à 14h30 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à GOUTS ROSSIGNOL, le 8/03/2022  
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

"Bon pour pouvoir"


POUVOIR

Je soussigné DEROULEDE Francis, Syndic de L'ASA de l'Etang des Faures, donne pouvoir à M. Nicolas Truffaux de me représenter à la réunion de Syndicat le Mardi 08 Mars 2022, à 14h30 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à Pouzet, le 26 Février 2022  
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir



ASA de l'Etang des Faures

Mairie de Goûts Rossignol 24320 GOUTS ROSSIGNOL

Liste d'émargement du syndicat

Date : 06.03.2022.....

Nom	Fonction	Pouvoir	Signature
MME ARMANDIE Christiane Les Ecuyers 24320 CHERVAL	Membre		
MR CHARPENTIER David La Blanchie 24320 CHERVAL	Membre		
MR COMIN DAVID Pierre levée 24320 VERTEILLAC	Membre		
MR DEROULEDE Francis Pouzet 24320 GOUTS-ROSSIGNOL	Membre	P/O	
MR LUCAS JACQUES Eygonias 24320 GOUTS-ROSSIGNOL	Membre		
MR NICOLINI YONNEL Larrat 24320 GOUTS-ROSSIGNOL	Membre		
MR PRUNIER Jean-Pierre Chez Billac 24320 CHERVAL	Membre		
MR TRUFFAUX NICOLAS le recours 24320 CHERVAL	Président		
MR VEDOVOTTO Thierry Hameau Grenouillet 24320 GOUTS-ROSSIGNOL	Vice Président		

POUVOIR

Je soussigné LUCAS JACQUES, Syndic de L'ASA de l'Etang des Faures, donne pouvoir à M. Lucas Arnaud de me représenter à la réunion de Syndicat le Mardi 08 Mars 2022, à 14h30 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à GOUTS ROSSIGNOL, le 8/03/2022  
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

"Bon pour pouvoir"

POUVOIR

Je soussigné DEROULEDE Francis, Syndic de L'ASA de l'Etang des Faures, donne pouvoir à M. Nicolas Truffaux de me représenter à la réunion de Syndicat le Mardi 08 Mars 2022, à 14h30 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à Pouzet, le 26 Février 2022  
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir

ASA de l'Etang des Faures

Mairie de Goûts Rossignol 24320 GOUTS ROSSIGNOL

Liste d'émargement du syndicat

Date : 06.03.2022.....

Nom	Fonction	Pouvoir	Signature
MME ARMANDIE Christiane Les Ecuyers 24320 CHERVAL	Membre		
MR CHARPENTIER David La Blanchie 24320 CHERVAL	Membre		
MR COMIN DAVID Pierre levée 24320 VERTEILLAC	Membre		
MR DEROULEDE Francis Pouzet 24320 GOUTS-ROSSIGNOL	Membre	P/O	
MR LUCAS JACQUES Eygonias 24320 GOUTS-ROSSIGNOL	Membre		
MR NICOLINI YONNEL Larrat 24320 GOUTS-ROSSIGNOL	Membre		
MR PRUNIER Jean-Pierre Chez Billac 24320 CHERVAL	Membre		
MR TRUFFAUX NICOLAS le recours 24320 CHERVAL	Président		
MR VEDOVOTTO Thierry Hameau Grenouillet 24320 GOUTS-ROSSIGNOL	Vice Président		

POUVOIR

Je soussigné LUCAS JACQUES , Syndic de L'ASA de l'Etang des Faures ,donne pouvoir à M. Lucas Arnaud de me représenter à la réunion de Syndicat le Mardi 08 Mars 2022, à 14h30 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à GOUTS ROSSIGNOL , le 8/03/2022  
( signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

"Bon pour pouvoir"

POUVOIR

Je soussigné DEROULEDE Francis , Syndic de L'ASA de l'Etang des Faures ,donne pouvoir à M. Nicolas Truffaux de me représenter à la réunion de Syndicat le Mardi 08 Mars 2022, à 14h30 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à Pouzet , le 26 Février 2022  
( signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir